

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 13 juillet 2023

sous la présidence de M. Edmond BETTINGER, Maire

OBJET : Demandes de subventions.

L'an deux mil vingt-trois et le treize juillet, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; Mme Bernadette KLEMENC ; M. Serge SOBOLSKY ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER.

Absent (s) avant donné procuration : Mme Doris GUYON ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER ; M. Bruno STOSSE

Absent (s) excusé (s) : M. Cyrille DALSTEIN à Mme Cindy BERTRAND
Mme Angélique PUMA à M. Edmond BETTINGER
M. Valentin BECK à Mme Vanessa TERRY
M. Sébastien QUENTIN à Mme Christine DIESCHOUK

Secrétaire de séance : M. Nicolas WEBER.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions exceptionnelles suivantes :

- 610 euros pour l'association Sportive Socio-éducative école élémentaire Anne Frank (USEP – les futés).
(A l'unanimité)
- 610 euros pour l'association Sportive Socio-éducative école élémentaire des Genêts (USEP).
(A l'unanimité)

Publié le : 13.07.2023

POUR COPIE CONFORME
Fait et délibéré le 13 juillet 2023
Tous les membres présents ont signé au registre

Sous-Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

18 JUIL. 2023

COURRIER ARRIVÉ

Ham-sous-Varsberg, le 13 juillet 2023
Le Maire, Edmond BETTINGER



Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 13 juillet 2023

sous la présidence de M. Edmond BETTINGER, Maire

Conseillers
en fonction : 23

Conseillers
présents : 14

OBJET : Renouvellement du bail de chasse 2024.

L'an deux mil vingt-trois et le treize juillet, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; Mme Bernadette KLEMENC ; M. Serge SOBOLSKY ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Doris GUYON ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER ; M. Bruno STOSSE

Absent (s) excusé (s) : M. Cyrille DALSTEIN à Mme Cindy BERTRAND
Mme Angélique PUMA à M. Edmond BETTINGER
M. Valentin BECK à Mme Vanessa TERRY
M. Sébastien QUENTIN à Mme Christine DIESCHOUK

Secrétaire de séance : M. Nicolas WEBER.

Dans le cadre du renouvellement du bail de la chasse communale pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033, le Maire propose au conseil municipal :

- De valider la surface du territoire de chasse dans le cadre du renouvellement du bail de chasse 2024-2033.
- De valider la liste des propriétaires à consulter dans le cadre du renouvellement du bail de chasse 2024-2033.
- De valider le mode de consultation, par courrier, des propriétaires sur la destination des produits de la chasse.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

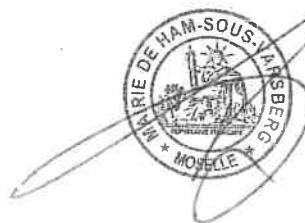
- ACCEPTE la surface de 408 hectares 08 ares 49 centiares du territoire de chasse dans le cadre du renouvellement du bail de chasse 2024-2033 proposée.

- ACCEPTE la liste des propriétaires à consulter dans le cadre du renouvellement du bail de chasse 2024-2033 proposée.
- ACCEPTE le mode de consultation écrite des propriétaires sur la destination des produits de la chasse et fixe la date limite de réponse au 15 août 2023.

Publié le : 13.07.2023

POUR COPIE CONFORME
Fait et délibéré le 13.07.2023
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 13.07.2023
Le Maire, Edmond BETTINGER



Sous-Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

18 JUIL. 2023

COURRIER ARRIVÉ

Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 13 juillet 2023

sous la présidence de M. Edmond BETTINGER, Maire

Conseillers
en fonction : 23

Conseillers
présents : 14

OBJET : Projets : Fonds de concours.

L'an deux mil vingt-trois et le treize juillet, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; Mme Bernadette KLEMENC ; M. Serge SOBOLSKY ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Doris GUYON ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER ; M. Bruno STOSSE

Absent (s) excusé (s) : M. Cyrille DALSTEIN à Mme Cindy BERTRAND
Mme Angélique PUMA à M. Edmond BETTINGER
M. Valentin BECK à Mme Vanessa TERRY
M. Sébastien QUENTIN à Mme Christine DIESCHOUK

Secrétaire de séance : M. Nicolas WEBER.

Fourniture et pose de volets roulants :

Le Conseil Municipal décide de l'installation de volets roulants.

Installation de volets roulants : 412,50 € H.T.

Selon le plan de financement prévisionnel suivant :

- Fond de concours	206,25 €	(50,00 %)
--------------------	----------	-----------

LA COMMUNE S'ENGAGE A FINANCER LA SOMME DE 206,25 € H.T. (50,00 %) APRES SUBVENTIONS.

Réhabilitation des réseaux électrique de l'école Anne Frank :

Le Conseil Municipal décide de la réhabilitation des réseaux électrique de l'école Anne Frank.

Réhabilitation des réseaux électrique de l'école Anne Frank : 3.045,00 € H.T.

Selon le plan de financement prévisionnel suivant :

- Fond de concours 1.522,50 € (50,00 %)

LA COMMUNE S'ENGAGE A FINANCER LA SOMME DE 1.522,50 € H.T. (50,00 %) APRES SUBVENTIONS.

Acquisition d'un PC :

Le Conseil Municipal décide de l'acquisition d'un PC.

Acquisition d'un PC : 1.013,00 € H.T.

Selon le plan de financement prévisionnel suivant :

- Fond de concours 506,50 € (50,00 %)

LA COMMUNE S'ENGAGE A FINANCER LA SOMME DE 506,50 € H.T. (50,00 %) APRES SUBVENTIONS.

Installation d'un ensemble climatisation à la mairie :

Le Conseil Municipal décide de l'installation d'un ensemble climatisation à la mairie.

Installation d'un ensemble climatisation à la mairie : 15.356,65 € H.T.

Selon le plan de financement prévisionnel suivant :

- Fond de concours 7.678,32 € (50,00 %)

LA COMMUNE S'ENGAGE A FINANCER LA SOMME DE 7.678,33 € H.T. (50,00 %) APRES SUBVENTIONS.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal charge le Maire de solliciter le fond de concours et à signer les actes à intervenir.

Publié le : 13.07.2023

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 13 juillet 2023

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 13 juillet 2023

Le Maire, Edmond BETTINGER

Sous-Préfecture de
FORBACH ROULAY-MOSELLE

18 JUL. 2023

COURRIER ARRIVÉ



**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 13 juillet 2023

sous la présidence de M. Edmond BETTINGER, Maire

OBJET : Modification du tableau des effectifs.

L'an deux mil vingt-trois et le treize juillet, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; Mme Bernadette KLEMENC ; M. Serge SOBOLSKY ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER.

Absent (s) avant donné procuration : Mme Doris GUYON ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER ; M. Bruno STOSSE

Absent (s) excusé (s) : M. Cyrille DALSTEIN à Mme Cindy BERTRAND
Mme Angélique PUMA à M. Edmond BETTINGER
M. Valentin BECK à Mme Vanessa TERRY
M. Sébastien QUENTIN à Mme Christine DIESCHOUK

Secrétaire de séance : M. Nicolas WEBER.

Le Conseil Municipal décide de :

la création d'un poste de rédacteur, à temps complet, à compter du 13 juillet 2023.
(à l'unanimité)

Les postes communaux ouverts sont fixés comme suit :

Service administratif :

- 1 rédacteur principal de 1^{ère} classe (temps complet)
- 1 rédacteur (temps complet)
- 2 adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe (temps complet, 1 non pourvu)
- 3 adjoints administratifs territoriaux principaux de 2^{ème} classe (temps complet, non pourvu)
- 2 adjoint administratif territorial (temps complet, 1 non pourvu)
- 1 adjoint administratif territorial (temps non complet 7h30/35h00)
- 1 adjoint administratif territorial (temps non complet 10h00/35h00)
- 1 contrat alternance à temps complet

Service technique :

- 1 agent de maîtrise principal (temps complet, non pourvu)
- 1 agent de maîtrise (temps complet, non pourvu)
- 3 adjoints techniques territoriaux principaux de 1^{ère} classe (temps complet, non pourvu)
- 2 adjoints techniques territoriaux principaux de 2^{ème} classe (temps complet, non pourvu)
- 5 adjoints techniques territoriaux (temps complet)
- 1 adjoint technique territorial (temps non complet)
- 1 adjoint technique territorial aux écoles (temps non complet – 28 heures)
- 1 adjoint technique territorial aux écoles (temps non complet – 26 heures, non pourvu)

Publié le : 13.07.2023

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 13.07.2023

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 13.07.2023

Le Maire, Edmond BETTINGER



Sous-Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

18 JUL. 2023

COURRIER ARRIVÉ

Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 13 juillet 2023

Conseillers
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
présents : 14

OBJET : Ouverture d'un poste en apprentissage.

L'an deux mil vingt-trois et le treize juillet, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; Mme Bernadette KLEMENC ; M. Serge SOBOLSKY ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; Mme Patricia HARTER ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Doris GUYON ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER ; M. Bruno STOSSE

Absent (s) excusé (s) : M. Cyrille DALSTEIN à Mme Cindy BERTRAND
Mme Angélique PUMA à M. Edmond BETTINGER
M. Valentin BECK à Mme Vanessa TERRY
M. Sébastien QUENTIN à Mme Christine DIESCHOUK

Secrétaire de séance : M. Nicolas WEBER.

Le Maire informe l'assemblée que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (travailleurs handicapés : pas de limite d'âge supérieure d'entrée en formation) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une collectivité territoriale. Cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

Ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ; Notre commune peut donc décider d'y recourir. Cette démarche nécessite de nommer un maître d'apprentissage au sein du personnel communal. Celui-ci aura pour mission de contribuer à l'acquisition par l'apprenti(e) des compétences correspondant à la qualification recherchée ou au titre ou au diplôme préparé par ce dernier. Le maître d'apprentissage disposera pour exercer cette mission du temps nécessaire à l'accompagnement de l'apprenti(e) et aux relations avec le C.F.A. (Centre de formation des apprentis). De plus, il bénéficiera de la nouvelle bonification indiciaire de 20 points.

Enfin, ce dispositif s'accompagne d'aides financières (CNFPT, F.I.P.H.F.P.) et d'exonérations de charges patronales et de charges sociales.

Une saisine du Comité technique concernant les conditions d'accueil et de formation de l'apprenti a été effectuée.

Le Maire propose à l'assemblée de conclure pour la rentrée scolaire 2023-2024 le contrat d'apprentissage suivant :

Service administratif

Nombre de poste : 1

Diplôme préparé : BTS SAM (Support à l'action managériale)

Durée de formation : 2 ans

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code du travail ;

VU la Loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie ;

VU la Loi n°92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail ;

VU le Décret n°92-1258 du 30 novembre 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et son expérimentation dans le secteur public ;

VU le Décret n°93-162 du 2 février 1993, relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public non industriel et commercial ;

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le décret n°2006-501 du 3 mai 2006 relatif au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire.
- d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment le contrat d'apprentissage ainsi que la convention conclue avec le Centre de Formation d'Apprentis.
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Publié le : 13.07.2023

POUR COPIE CONFORME

Fait et délibéré le 13 juillet 2023

Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 13 juillet 2023

Le Maire, Edmond BETTINGER

Sous-Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

18 JUIL. 2023

COURRIER ARRIVÉ



**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 13 juillet 2023

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

OBJET : Attribution du marché « Prestation de services sylvicoles ».

L'an deux mil vingt-trois et le treize juillet, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; Mme Bernadette KLEMENC ; M. Serge SOBOLSKY ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; Mme Patricia HARTEY ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Doris GUYON ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER ; M. Bruno STOSSE

Absent (s) excusé (s) : M. Cyrille DALSTEIN à Mme Cindy BERTRAND
Mme Angélique PUMA à M. Edmond BETTINGER
M. Valentin BECK à Mme Vanessa TERRY
M. Sébastien QUENTIN à Mme Christine DIESCHOUK

Secrétaire de séance : M. Nicolas WEBER.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal :

Une consultation pour le choix des entreprises visant à réaliser les travaux de « prestation de services sylvicoles » à HAM-SOUS-VARSBERG a été lancée le lundi 13 février 2023 sous la forme d'une procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le vendredi 09 juin 2023 afin d'étudier les offres de la consultation pour les travaux « prestation de services sylvicoles » à Ham-sous-Varsberg.

Le vendredi 09 juin 2023 s'est réuni le conseil municipal de la ville de Ham-sous-Varsberg afin d'attribuer le marché « prestation de services sylvicoles » à Ham-sous-Varsberg.

Le lot 3 a été déclaré sans suite pour motif d'intérêt général conformément à l'article R2122-2 du code de la commande publique.

Le jeudi 13 juillet 2023 la commission d'appel d'offre s'est réunie afin d'étudier le devis réceptionné pour le lot 3 du marché « prestation de services sylvicoles » à Ham-sous-Varsberg.

L'avis de la commission d'appel d'offre, place la société suivante en première position.

Lot	Entreprise	Prix
03 Fourniture et mise en place de plants, et TRICO	OFFICE NATIONAL DES FORETS	22.991,50 € H.T. 25.290,65 € T.T.C.
Total HT		22.991,50 € H.T.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la consultation qui a été faite ;

Décide :

Article 1^{er} : Déclare la consultation fructueuse.

Article 2 : Attribue le lot 3 du marché public de travaux « Prestation de services sylvicoles » à la société suivante :

Lot	Entreprise	Prix
03 Fourniture et mise en place de plants, et TRICO	OFFICE NATIONAL DES FORETS	22.991,50 € H.T. 25.290,65 € T.T.C.
Total HT		22.991,50 € H.T.

Article 3 : Autorise M. le Maire à formaliser avec les titulaires retenus, en tant que besoin, les mises au point nécessaires et à signer le marché et tout document et pièce administratives s'y rapportant.

Article 4 : Autorise M. le Maire à procéder au paiement des situations sur la ligne budgétaire correspondante.

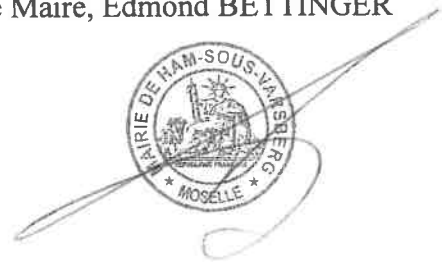
Article 5 : Rappel l'attribution du marché public de travaux « Prestation de services sylvicoles ».

Lots	Entreprises	Prix
01 Travaux de maintenance de matérialisation de cloisonnements et broyage en plein	OFFICE NATIONAL DES FORETS	14.847,50 € H.T. 16.332,25 € T.T.C.
02 Fourniture et mise en place de grillage	CREA'VERTIGE	11.312,50 € H.T. 13.575,00 € T.T.C.
03 Fourniture et mise en place de plants, et TRICO	OFFICE NATIONAL DES FORETS	22.991,50 € H.T. 25.290,65 € T.T.C.
Total HT		49.151,50 € H.T.

Publié le : 13.07.2023

POUR COPIE CONFORME
Fait et délibéré le 13.07.2023
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 13.07.2023
Le Maire, Edmond BETTINGER



Sous-Préfecture de
FORBAUGH-BOULAY-MOSELLE

18 JUIL. 2023

COURRIER ARRIVÉ

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 13 juillet 2023

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

OBJET : Motion de soutien au réseau de santé CAN-Filieris.

L'an deux mil vingt-trois et le treize juillet, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; Mme Bernadette KLEMENC ; M. Serge SOBOLSKY ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; Mme Patricia HARTEY ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Doris GUYON ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER ; M. Bruno STOSSE

Absent (s) excusé (s) : M. Cyrille DALSTEIN à Mme Cindy BERTRAND
Mme Angélique PUMA à M. Edmond BETTINGER
M. Valentin BECK à Mme Vanessa TERRY
M. Sébastien QUENTIN à Mme Christine DIESCHOUK

Secrétaire de séance : M. Nicolas WEBER.

Restant particulièrement préoccupés par la nécessaire consolidation du réseau national de santé CAN-Filieris, dont le devenir est l'objet de discussions nationales en cours sous l'égide du gouvernement et de son Ministre de la Santé et Solidarité,

Considérant l'apport considérable de l'offre de santé de la CAN-Filieris sur notre territoire en termes d'activités médicales, paramédicales et médico-sociales en faveur de la prise en charge solidaire de nos populations, notamment les plus fragilisées,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, demande solennellement que le gouvernement :

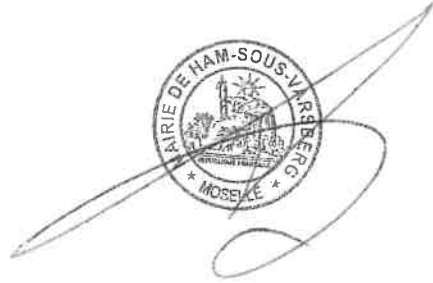
- Décide d'engager toutes les conditions permettant de consolider et garantir l'unicité du système de l'offre de santé et de sécurité sociale CAN-Filieris avec son maillage de proximité actif sur notre territoire,
- Appuie fortement la mise en œuvre d'une coopération entre la CAN-Filieris et la CNAM dans un cadre de service public de santé au service de notre territoire,

- Accorde les financements solidaires indispensables permettant d'assurer la pérennité, le développement de ses missions, le recrutement indispensable des personnels et professionnels de santé afin de contribuer à répondre aux besoins de nos populations.

Publié le : 13.07.2023

POUR COPIE CONFORME
Fait et délibéré le 13 juillet 2023
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 13 juillet 2023
Le Maire, Edmond BETTINGER



Sous-Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

18 JUIL. 2023

COURRIER ARRIVÉ

Département
de la Moselle

COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Arrondissement
de Boulay

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des Conseillers
élus : 23

Séance du 13 juillet 2023

Conseillers
en fonction : 23

sous la présidence de M. Edmond Bettinger, Maire

Conseillers
présents : 14

OBJET : Rapport administratif 2022 du Syndicat Intercommunal des Eaux.

L'an deux mil vingt-trois et le treize juillet, à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Edmond Bettinger, Maire.

Présents : M. Edmond BETTINGER ; Mme Estelle DECHOUX-DOYEN ; Mme Cindy BERTRAND ; M. Laurent NOEL ; Mme Christine DIESCHOUK ; Mme Bernadette KLEMENC ; M. Serge SOBOLSKY ; M. Jérôme LICHNER ; M. Christophe FISTAROL ; M. Nicolas WEBER ; Mme Patricia HARTEY ; Mme Vanessa TERRY ; M. Michel BAUER ; Mme Marjorie SCHILZ-HENNINGER.

Absent (s) ayant donné procuration : Mme Doris GUYON ; Mme Corinne BRANCHE-ARQUER ; Mme Quira BASTIAN ; Mme Sandra RESLINGER ; M. Bruno STOSSE

Absent (s) excusé (s) : M. Cyrille DALSTEIN à Mme Cindy BERTRAND
Mme Angélique PUMA à M. Edmond BETTINGER
M. Valentin BECK à Mme Vanessa TERRY
M. Sébastien QUENTIN à Mme Christine DIESCHOUK

Secrétaire de séance : M. Nicolas WEBER.

Le Maire, conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995 qui impose « au Maire de présenter à son Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice », a présenté le rapport des activités du S.I.E. (Syndicat Intercommunal des Eaux) pour l'exercice 2022.

Publié le : 13.07.2023

POUR COPIE CONFORME
Fait et délibéré le 13 juillet 2023
Tous les membres présents ont signé au registre

Ham-sous-Varsberg, le 13 juillet 2023
Le Maire, Edmond BETTINGER

Signature de
BOURBON BOULAY-MOSELLE

18 JUIL. 2023

COURRIER ARRIVÉ

